

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LA COMMANDE CUBAINE DE MEUBLES DE BUREAU DE LA LITTON EQUIPMENT—LES MESURES PRISES PAR LES É.-U.

**M. Alan Martin (Scarborough-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous dire si le gouvernement américain a répondu au gouvernement canadien qui s'inquiétait de ce qu'une entreprise de la division Coles de Litton Equipment installée à Scarborough prévoyait de vendre des meubles de bureau à Cuba?

**Une voix:** C'est une affaire classée.

**Une voix:** C'est de la vieille histoire.

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, la réponse est oui. Je pense qu'en l'occurrence on a donné une autorisation spéciale pour cette vente. J'estime incontestablement qu'il s'agit là d'une tournure positive des événements.

CHYPRE—LA CONSTITUTION D'UN ÉTAT TURC CYPRIOTE—LA POSITION DU CANADA

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme les Cypriotes turcs ont récemment annoncé la constitution d'un État séparé à Chypre pendant les négociations entre Cypriotes turcs et grecs, le gouvernement canadien va-t-il prendre position contre cette action basée sur la force militaire et le mépris de la résolution unanime du Conseil de sécurité des Nations Unies du 1<sup>er</sup> novembre qui exigeait le retrait immédiat de toutes les troupes armées étrangères et la poursuite des négociations en vue d'un règlement libre et mutuellement acceptable?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien a appris à regret la déclaration des Cypriotes turcs. Vous n'ignorez pas que nous faisons partie des forces pour le maintien de la paix dans cette île, et que nous avons pour cette raison tenté de rester impartiaux. Nous avons conjuré les parties en présence de négocier, et les négociations officielles ont naturellement commencé au début de l'année. Il est certain que la déclaration des Cypriotes turcs va gravement entraver le succès de ces négociations. J'aimerais préciser à mon honorable ami qu'il faut remarquer que les Cypriotes turcs s'en sont tenus à demander la constitution d'un État fédéré, et que cette déclaration ne remet pas en question la politique canadienne de soutien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre. Je pense néanmoins qu'elle va porter un coup très dur aux négociations. Je crois que toutes les nations doivent maintenant conjurer les deux parties en présence sur cette île de reprendre les négociations malgré cette aggravation de la situation.

**M. Brewin:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir du ministre si la création d'un État séparé, en dehors de toutes négociations, constitue une étape préliminaire au démembrement de la république de Chypre et à l'abolition de son intégrité territoriale?

**M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, la déclaration en elle-même ne constitue pas une demande de scission ni d'État indépendant. De ce fait, elle répond aux préoccupations de mon honorable ami et, de ce fait également, elle devrait être accueillie avec une certaine satisfaction.

[M. Rompkey.]

[Français]

**LE BILINGUISME**

ON DEMANDE QUE LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE DE MONTRÉAL AIENT DROIT À LA PRIME—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je désire poser une question au président du Conseil du Trésor.

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

**M. La Salle:** Puis-je poursuivre ma question, monsieur le président? Étant donné que depuis jeudi dernier on refuse de répondre en anglais dans les bureaux de la Commission d'assurance-chômage sur l'île de Montréal, étant donné que des employés classifiés unilingues français doivent répondre à plusieurs demandes faites en anglais, et étant donné également que ces employés ont demandé d'avoir droit à la prime de 7 p. 100, puisqu'ils doivent répondre dans les deux langues, le ministre est-il en mesure aujourd'hui de dire s'il est disposé à répondre favorablement à cette requête?

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, la politique du gouvernement sur la prime au bilinguisme ne s'applique pas à cette catégorie d'employés, mais à une catégorie spéciale de secrétaires, ici même, à la Chambre des communes et à Ottawa, qui reçoivent cette prime. Nous n'avons pas l'intention d'étendre cette prime-là à d'autres catégories d'employés du gouvernement. Je ne pourrais pas acquiescer à cette demande, et j'espère que les employés en cause feront leur devoir et répondront aux clients du gouvernement dans les deux langues officielles.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Victoria a la parole.

**M. Prud'homme:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur:** Je donnerai la parole à l'honorable député tantôt, mais pour le moment l'honorable député de Victoria a la parole.

[Traduction]

Le député de Victoria.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

CANADA TRUST ET LE RÉGIME D'ÉPARGNE-RETRAITE POUR LES MILITAIRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il confirmer que les bases des forces armées canadiennes ont reçu l'ordre d'organiser des rencontres entre leur personnel et des représentants de la société Canada Trust qui désiraient leur présenter un régime d'épargne-retraite et que dans les régions éloignées, où les agents de Canada Trust ont difficilement accès aux bases, les commandants ont été chargés de transmettre les directives et la documentation?